



**SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA SEINE NORMANDE**

**ÉLABORATION DE LA STRATEGIE DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES DE LA VALLEE  
DE LA SEINE NORMANDE**

***REUNION DE DEMARRAGE***

***(Comité technique n°1)***

**Date : 16/04/2021**

Rédacteur : Elsa Lagarde / Olivier Sauron, relu par Albane Guignard-Martin / Stéphane Lemonnier (SMGSN)

Statut : Version 2.0      Validé :  *L'absence de retour sous 10 jrs ouvrés vaut validation*

**Présents :**

*La liste des participants est fournie en annexe de ce compte-rendu.*

**Protection des données personnelles (RGPD) :**

*Toutes les informations personnelles communiquées dans les comptes-rendus de réunion établis dans le cadre de la présente étude ont vocation à faciliter la communication pour les besoins de l'étude. A défaut de retour explicite à ce sujet au moment de la diffusion pour validation du présent compte-rendu, il sera considéré que les personnes concernées consentent à ce traitement de leurs données personnelles.*

## 1. PROPOS – ORDRE DU JOUR

1. Introduction du Syndicat
2. Présentation du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande (SMGSN)
3. Présentation du marché (SEPIA Conseils / DCI Environnement)
4. Tour de table

## 2. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

En annexes :

- *Support de présentation*
- *Liste des participants*

La présentation s'est appuyée sur :

- Une introduction à la réunion par le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande - SMGSN (Albane Guignard-Martin)
- La présentation du SMGSN (Stéphane Lemonnier)
- La présentation de la mission par SEPIA Conseils (Olivier Sauron / Elsa Lagarde) et DCI Environnement (Thibault Frioul / Fabien Mayeras)
- Un tour de table des participants précisant leurs missions et leurs attentes en matière de GEMA

### 2.1. PRÉSENTATION DE LA MISSION

---

Pour rappel, les livrables demandés dans le CCTP concernent :

- Le schéma d'organisation du territoire : identifier qui fait quoi, et quelles seront les tâches à confier au SMGSN ;
- L'accompagnement pour la définition des grandes lignes et contours de la compétence du SMGSN de plein exercice. Il s'agit de traduire les « tâches à confier » au SMGSN en « missions » pouvant être intégrées aux futurs statuts (après consolidation juridique) ;
- Proposition d'éléments concernant la clé de répartition pour la future gouvernance et le budget du SMGSN.

L'étude s'appuiera sur une première phase d'état des lieux et diagnostic (identification des éléments disponibles de la bibliographie existante, rencontres des acteurs pour déterminer les connaissances et les attentes pour les membres du SMGSN). Pour cette première phase l'objectif sera :

- de valoriser les connaissances déjà disponibles sur le territoire,
- de bien identifier qui fait déjà quoi, car la volonté du SMGSN n'est pas de se substituer aux acteurs en place. Il s'agit plutôt de proposer une organisation unifiée de la compétence dans le cadre de transferts si les acteurs le souhaitent, de mutualisation lorsque cela sera opportun et de coordination des acteurs en place lorsque ceux-ci souhaiteront rester en maîtrise d'ouvrage. Le cas échéant, le syndicat pourra assurer la maîtrise d'ouvrage de missions aujourd'hui orphelines.
- De rencontrer très largement les acteurs du territoire (série d'entretiens en visio conférence sur début juin)

Après l'été, la deuxième phase repose sur la co-construction du projet de syndicat, avec une succession d'ateliers de co-construction pour définir ce que doit être la stratégie GEMA de la Seine normande, et la structuration attendue des acteurs du territoire. La deuxième phase va donc impliquer une mobilisation importante des acteurs du territoire de manière à aboutir à une proposition pour les missions du SMGSN avant l'été 2022.

« Élaboration de la stratégie de gestion des milieux aquatiques de la vallée de la Seine Normandie »

L'objectif pour le SMGSN étant de faire évoluer ses statuts en syndicat de plein exercice au 1<sup>ier</sup> janvier 2023.

**Questions en cours de présentation :**

La présentation mentionne des acteurs à rencontrer dans le cadre de la phase 1. Cette liste n'est pas exhaustive et sera complétée au démarrage de l'étude. Les services de l'Etat et l'Agence de l'Eau Seine Normandie seront rencontrés.

Les rencontres avec les EPCI-FP se feront préférentiellement de manière individuelle pour avoir une parole libérée. Pour les organismes techniques et scientifiques, « les sachants », des rencontres groupées pourront être organisées afin de respecter le nombre d'entretiens prévus au marché.

Caux Seine Agglomération rebondit sur la présentation en soulignant que le programme est très ambitieux d'ici janvier 2023. Le SMGSN et SEPIA Conseils confirment que le calendrier impose de se préparer à beaucoup de travail de concertation, de co-construction, d'échanges et de validation des éléments proposés. Les élus seront impliqués tout au long de l'étude avec une montée en puissance progressive jusqu'à l'été, et une forte mobilisation attendue à partir de septembre 2021.

Un temps d'échange spécifique est prévu lors du prochain comité syndical afin d'informer les élus du SMGSN et de recueillir leurs premières attentes.

En parallèle, un outil cartographique en ligne sera proposé à partir de la phase 1 : cet outil partagé intègrera les données fournies par les acteurs du territoire afin de mettre en commun les connaissances disponibles.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie s'interroge sur la méthodologie mise en place pour la co-construction de la phase 2. SEPIA Conseils répond que l'objectif est d'abord de proposer une méthode d'échange qui fonctionne à l'échelle du territoire.

La co-construction s'appuiera sur le travail réalisé en phase 1, avec notamment l'élaboration de fiches de synthèse des problèmes à traiter, ainsi que sur les conclusions du séminaire prévu à l'automne. Les ateliers de co-constructions seront des ateliers de travail participatifs dont l'ordre du jour et la forme seront définis en cours de phase 1.

Le travail de co-construction doit permettre de définir les sujets prioritaires sur lesquels le SMGSN doit travailler, les compétences attribuées au SMGSN, les principes de répartition des charges et les principes de gouvernance du syndicat de plein exercice.

Le groupement SEPIA Conseils/DCI Environnement fera preuve de flexibilité en vue de répondre aux façons de travailler de chacun et de dépasser les points durs, qui seront identifiés avec les acteurs du territoire lors de la phase 1. Le groupement fera preuve d'adaptation pour atteindre les objectifs, tout en assurant les livrables prévus au marché.

## 2.2. TOUR DE TABLE

Participant	Principales actions menées (issues des présentations)	Commentaires et compétences mobilisées	Attentes
Caux Seine Agglomération			<p>La priorité doit être la gestion de l'Axe Seine, dans une approche très resserrée de la Seine. La priorité c'est de proposer de « l'opérationnel », en particulier pour ce qui concerne la gestion des berges de Seine.</p> <p>L'étude doit aussi apporter des éléments sur l'identification des secteurs à protéger, et si des zones d'expansion de crues doivent être créées. Le territoire bénéficie déjà d'un bon accompagnement technique sur l'axe Seine (biologie des cours d'eau, connaissance du milieu aquatique...)</p>
Communauté d'agglomération Seine Eure			<p>L'étude doit aider à définir les volets GEMA et PI sur le linéaire total de la Seine.</p> <p>Les attentes concernent également l'articulation entre l'entretien et la restauration des milieux avec d'autres enjeux, comme celui de la Seine à vélo, dont l'itinéraire se développe sur le linéaire en bord de Seine. L'itinéraire va rendre beaucoup de berges publiques, qu'il faudra entretenir. L'étude pourra contribuer à définir les enjeux gérés par le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande, bien qu'il est entendu que ce n'est pas le SMGSN qui assurera l'entretien de la vélo route.</p>
Conseil Départemental de Seine-Maritime	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des sites ENS (29 sites d'intervention, dont 6 en vallée de Seine)</li> <li>Actions de lien social et d'activités en lien avec la nature</li> <li>Assistance technique et soutien financier aux collectivités</li> </ul>	<p>Le CD 76 assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion des ENS départementaux. Il agit en soutien technique et financier des collectivités pour les ENS locaux. Le Département propose une assistance technique aux collectivités (cahier des charges type, assistance...) et un soutien financier (subventions) dont une partie importante est liée aux cours d'eau et zones humides, restauration de continuités écologiques.</p> <p>Le CD 76 est propriétaire de 300 ha pour les sites en vallée de Seine, dont une grande partie sont des espaces humides.</p>	<p>L'étude peut contribuer à mieux identifier où sont les besoins d'assistance technique, afin de cibler les interventions du CD 76. Par exemple, actuellement dans les secteurs où le PNR Boucles de Seine assure une assistance technique aux acteurs locaux, il y a une moindre intervention du CD 76. Le SMGSN pourrait être un relais supplémentaire sur l'axe Seine, ce qui permettrait au Département de concentrer son assistance technique sur le reste du territoire.</p> <p>Les élus ont la volonté de continuer à s'impliquer dans la compétence ENS. Pour les ENS locaux, une articulation pourrait être envisagée, afin que le SMGSN soit un relais du Département et assure une coordination entre les acteurs.</p>
Grand Port Maritime de Rouen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions de restauration et de renaturation de berges dans le cadre de mesures environnementales d'accompagnement ou de compensation</li> <li>Gestion des espaces naturels: plans de gestion (Aizier/Vieux-Port)</li> <li>Gestion d'espèces exotiques envahissantes</li> <li>Gestion des déchets flottants</li> <li>Etudes d'amélioration de la connaissance (inventaires faune/flore, contribution aux données de Eau de Seine)</li> </ul>	<p>Le territoire du GPMR est mixte entre son domaine terrestre et estuarien.</p> <p>Le GPMR porte un plan de gestion des espaces naturels. Il participe également au traitement des déchets flottants, via des nettoyages des berges de Seine en lien avec le CD 76. Une étude est en cours pour évaluer le fonctionnement d'un piège à déchets.</p>	<p>L'étude doit apporter de la cohérence des actions entre les acteurs de la GEMA sur le territoire. Le SMGSN pourrait apporter une « vision d'ensemble », et avoir un rôle d'animation et de communication des actions sur le territoire.</p> <p>Il serait intéressant que le SMGSN reprenne le nettoyage des berges de Seine, et travaille sur l'actualisation de l'étude SAFEGE sur les déchets flottants (extension du périmètre d'étude notamment).</p>

Participant	Principales actions menées (issues des présentations)	Commentaires et compétences mobilisées	Attentes
<b>Grand Port Maritime du Havre</b>		Le GPMH travaille régulièrement avec le GIPSA.	Rejoint les attentes du Grand Port Maritime de Rouen.
<b>Métropole Rouen Normandie</b>	<p>Exemple d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>programme mares,</li> <li>gestion du marais du Trait (intégré au projet REPERE),</li> <li>réflexions sur des secteurs très urbains pour renaturer les berges – tester des solutions à mettre en place comme des radeaux végétalisés</li> <li>Réflexions sur l'aménagement du territoire : quartier Flaubert, bassin Saint Gervais, zone d'activité Seine Sud</li> </ul>	<p>La Métropole Rouen Normandie mène une politique ambitieuse depuis 10 ans en lien avec sa trame verte et bleue, par sous-trames.</p>	<p>La Métropole Rouen Normandie travaille avec beaucoup de partenaires et vise à continuer ce travail partenarial avec le SMGSN.</p> <p>Elle souhaite poursuivre son implication sur les politiques de gestion des espaces naturels et de préservation de la biodiversité. La Métropole Rouen Normandie a indiqué qu'elle souhaitait pas un transfert automatique mais une réflexion au cas par cas.</p> <p>La Métropole Rouen Normandie se positionne parfois sur des sujets orphelins, mais pas toujours : dans ce cas, un relais avec le SMGSN pourrait être construit.</p>
<b>CEN Normandie</b>	<p>Le CEN est gestionnaire de 3 sites : Marais-Vernier, prairie à Saint-Pierre de Manneville, île Sainte-Catherine.</p> <p>Il dispose de plusieurs partenariats, historiques ou plus ponctuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi de berges renaturées avec HAROPA-Port de Rouen</li> <li>Diagnostic du site N2000 îles et berges de la Seine</li> <li>Diagnostic écologique et plan de gestion pour 7 îles de la Seine (3 îles dans l'Eure et 4 en Seine-Maritime)</li> </ul>	<p>Le CEN accompagne les collectivités et gère de nombreux sites – principalement sur la Seine amont, un peu moins sur la Seine aval.</p> <p>Le CEN élabore une étude visant à développer un programme « Plan Seine » qui couvre l'axe Seine de Paris à l'embouchure : sur le fleuve, le lit majeur mais également les coteaux. Ce plan comporterait l'analyse des fonctionnalités écologiques. Ce programme est en pré-figuration : le CEN sollicite actuellement des financements pour calibrer le programme et associer le maximum de partenaires.</p>	<p>L'étude permettra de mobiliser les différentes compétences des acteurs du territoire.</p> <p>Le CEN est ravi d'être associé en tant que partenaire biodiversité.</p>
<b>PNR Boucles de la Seine Normande</b>	<p>Le PNR assure des missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>De gestion et restauration des milieux</li> <li>D'amélioration de la connaissance, suivi et évaluation des milieux</li> <li>D'échange, de diffusion et de valorisation des connaissances</li> <li>D'accompagnement et d'implication de différents publics cibles</li> </ul> <p>En vue notamment de préserver et restaurer les réservoirs et les corridors de la trame bleue.</p>	<p>Le PNR dispose de compétences techniques lui permettant de réaliser des missions relatives à la GEMAPI mais ne dispose pas des compétences juridiques en tant que telles.</p> <p>Le territoire du PNR compte environ ¼ de zones humides et aquatiques (y compris la Seine). Actuellement, environ 12 personnes sont dédiées aux milieux aquatiques au sein de la structure.</p>	<p>Le PNR souhaite garder un rôle fort sur les actions en matière de GEMA.</p> <p>Le PNR a déjà conventionné avec différents acteurs du territoire pour travailler sur la gestion des milieux aquatiques. Il travaille dès cette année à des conventions spécifiques avec les EPCI pour mener un focus particulier sur les actions liées à la GEMA.</p> <p>L'étude doit aider à la structuration du rôle de chacun sur le territoire.</p>
<b>GIP Seine Aval</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GIPSA travaille sur de nombreux projets :</li> <li>Restauration écologique (dont le projet REPERE, le projet CONSACRE continuité écologique de la Seine, évaluation des</li> </ul>	<p>La présentation mentionne certaines démarches à venir : ces démarches n'apporteront pas de nouvelles connaissances pour le diagnostic mais seront à prendre en compte pour la stratégie.</p>	<p>Le GIPSA a une forte attente sur l'articulation des missions entre le GIPSA et le SMGSN, notamment en matière d'acquisition de connaissances. Sur les 11 membres du SMGSN, 6 sont membres financeurs du GIPSA : il faut que la répartition des missions soit claire.</p> <p>Pour les études liées à de l'acquisition de connaissances hors recherche,</p>

Participant	Principales actions menées (issues des présentations)	Commentaires et compétences mobilisées	Attentes
	<p>potentiels de restauration des continuités latérales, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement climatique : trajectoire d'évolution de l'estuaire, cartographie de la salinité</li> <li>- Déchets plastiques</li> <li>- Développement d'outils : référentiel micro-topographique de la vallée de la Seine, observatoire environnemental de l'estuaire...</li> </ul>		<p>l'étude pourrait aider à définir des mises en commun des moyens pour obtenir des données et déterminer la répartition entre les deux entités.</p> <p>Le SMGSN pourrait participer à la gouvernance du GIPSA.</p>
<b>Conservatoire du Littoral</b>	<p>Le Conservatoire du Littoral intervient dans 4 zones :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Estuaire de la Seine</li> <li>- Rives de Seine sud</li> <li>- Risle maritime</li> <li>- Marais verniers</li> </ul> <p>Trois études sont en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration de l'hydraulique du Marais de Cressenval (zone estuaire de la Seine)</li> <li>- Acquisition de connaissances hydrologiques, hydrogéologiques et étude de la zone humide (zone rives de Seine sud)</li> <li>- équipement et suivi du site pour connaître les volumes d'eau pompés (chasse) et les impacts sur le milieu (zone marais vernier)</li> </ul>	<p>Le périmètre du Conservatoire du Littoral est localisé à l'aval de l'estuaire de la Seine.</p> <p>Le Conservatoire du Littoral intervient dans 4 zones où il peut acheter des terrains, et travailler au maintien des usages compatibles avec la préservation de la biodiversité. La gestion est assurée par d'autres partenaires (notamment la Maison de l'estuaire au nord de la Seine, le CD de l'Eure pour la partie sud).</p> <p>ZOOM sur 3 projets en cours : pour chaque site, le Conservatoire du littoral propose un plan de gestion encadré par un comité de gestion pour travailler à l'échelle des périmètres d'intervention et avoir une gestion optimale du site.</p>	<p>L'étude doit permettre de faciliter la gouvernance globale et de proposer une articulation entre tous les acteurs du territoire, qui regroupent beaucoup de compétences disponibles.</p> <p>L'étude doit aider à prioriser les enjeux et harmoniser l'ensemble des actions sur ce territoire.</p> <p>Le Conservatoire du Littoral est propriétaire des terrains mais confie la gestion à des partenaires. Il manque parfois une gouvernance adaptée pour la gestion des sites.</p>
<b>ASYBA</b>	<p>Les syndicats assurent des missions de réhabilitation des milieux, d'entretien, de suivi de qualité des eaux, de communication et sensibilisation et portage de SAGE.</p>	<p>Les syndicats présents le long de l'axe Seine ont pour la plupart récupéré la compétence GEMAPI. Ces syndicats vont agir sur les affluents.</p>	<p>L'ASYBA représente le volet politique des structures de bassin versant.</p> <p>L'ASYBA souligne l'intérêt de prendre contact avec chaque syndicat de bassin versant dans le cadre de l'étude.</p>
<b>Havre Seine Métropole</b>		<p>Sur la rive droite de la Seine, le GPM du Havre est gestionnaire des infrastructures.</p>	<p>Le Havre Seine Métropole rejoint les attentes de la Métropole Rouen Normandie.</p>
<b>CC Honfleur Beuzeville</b>		<p>La CC Honfleur Beuzeville mène une étude multithématique concernant la lutte contre les inondations et restauration de la continuité écologique à l'échelle de l'ensemble de son territoire.</p>	<p>La CC met en œuvre sa stratégie GEMAPI mais n'a pas encore étudié le volet Seine, et attend de voir l'avancée des études du SMGSN.</p> <p>Le CC identifie déjà que l'une des priorités du SMGSN devra être la prévention des inondations, avec la gestion des digues et des berges de Seine. Pour le volet GEMA, il n'y a pas de stratégie claire à ce stade.</p>
<b>Agence de l'Eau Seine Normandie</b>			<p>L'Agence de l'Eau Seine Normandie note que beaucoup d'éléments sont ressortis des échanges de la réunion.</p> <p>L'enjeu de l'étude est de partager la connaissance disponible et bâtir un projet commun.</p>

Plusieurs précisions ont été apportées par SEPIA Conseils en cours de présentation :

- Les acteurs peuvent choisir les compétences qui seront transférées au SMGSN. Certains EPCI comme la Métropole Rouen Normandie ont un fort historique d'intervention sur le territoire, et disposent de moyens humains importants qui lui permettent d'être très actifs sur la gestion des milieux aquatiques. Tous les EPCI-FP n'ont pas l'obligation de s'aligner sur ce niveau d'intervention. Cette phase de construction du futur syndicat de plein exercice permet d'envisager plusieurs scénarios dans la répartition des compétences. Il est ainsi possible de mettre en place un syndicat dit « à la carte » qui permet différentes approches en fonction de la volonté des capacités propres de chaque EPCI, dans lequel chacun ne confierait pas les mêmes missions au syndicat.
- La mise en œuvre du syndicat de plein exercice peut faire évoluer les façons de faire sans modifier la structuration actuelle. Par exemple, le PNR travaille via des conventions en direct avec les EPCI-FP. Les membres du SMGSN pourront choisir de conserver ce mode de fonctionnement ou de le faire évoluer en signant directement les conventions entre le PNR et le SMGSN (en représentation des EPCI membres), sans pour autant modifier les missions confiées au PNR.
- Les présentations ont permis d'identifier plusieurs études en cours ou à venir. Dans le cadre de cette mission, un bilan des connaissances disponibles sur le territoire va être réalisé. D'ici l'été 2021, il sera nécessaire d'acter une base de travail commune et d'arrêter un périmètre de connaissance partagé.

À l'issue du comité technique, la DREAL Normandie a apporté par mail les précisions suivantes :

La Mission Estuaire n'a pas pu être présente, mais pourra utilement être contactée pour les aspects suivants :

- en tant que secrétaire des instances identifiées (Conseil de l'Estuaire de la Seine-CES et Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Seine-CSES), la MES pourra donner des informations sur leurs rôles, les acteurs impliqués, les actions/travaux réalisés
- Pour information sur le contexte actuel : le CSES se réunit bien malgré la covid, par contre le CES qui doit normalement se réunir tous les ans ne l'a pas fait en 2020, en raison de la covid (session prévue début avril 2020 annulée) car format un peu solennel ou nombreux acteurs avec haut niveau de représentation (préfet, présidents EPCI et CT, DDTM, Directeurs ST AESN...) classiquement tenu en présentiel ; une session est néanmoins à l'étude pour 2021.

### **2.3. CONCLUSION**

---

SEPIA Conseils sollicitera les acteurs du territoire pour collecter les données nécessaires à l'étude :

- Statuts
- Conventions
- Études en cours...

Le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande remercie les participants, rappelle qu'il se tient à leur disposition pour répondre à toute question sur cette étude et indique que le compte-rendu ainsi que le support de présentation seront envoyés prochainement.



**Annexe : liste des participants au comité technique de lancement du 16 avril 2021**

Collectivités / organismes	Prénoms	Noms	Fonction	Mail
Agence de l'Eau Seine Normandie	Fanny	OLIVIER	Chargée de projet Politique territoriale	<a href="mailto:Lechevallier-Olivier.Fanny@aesn.fr">Lechevallier-Olivier.Fanny@aesn.fr</a>
ASYBA	Joël	LESOIF	Elu (Secrétaire)	<a href="mailto:joel.lesoif@orange.fr">joel.lesoif@orange.fr</a>
Caux Seine Agglomération	Arnaud	DACAR	Responsable du service grand cycle de l'eau	<a href="mailto:a.dacar@cauxseine.fr">a.dacar@cauxseine.fr</a>
Caux Seine Agglomération	Hubert	LECARPENTIER	Maire de Saint-Eustache-la-Forêt	<a href="mailto:h.lecarpentier@cauxseine.fr">h.lecarpentier@cauxseine.fr</a>
Communauté d'agglomération Seine Eure	Mélanie	JUGY	Responsable service rivières et milieux naturels	<a href="mailto:melanie.jugy@seine-eure.com">melanie.jugy@seine-eure.com</a>
Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville	Cyrielle	GOUR HERUBEL	Chargée de missions GEMAPI	<a href="mailto:cyrielle.gourherubel@ccphb.fr">cyrielle.gourherubel@ccphb.fr</a>
Communauté de Communes Roumois Seine	Thomas	FAUCON	Responsable du service Ruissellement-GEMAPI	<a href="mailto:t.faucon@roumoiseine.fr">t.faucon@roumoiseine.fr</a>
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	Delphine	CLEMENT	Responsable du Pole Eau Environnement	<a href="mailto:delphine.clement@lehavremetro.fr">delphine.clement@lehavremetro.fr</a>
Conservatoire d'espaces naturels de Normandie	Frank	NIVOIX	Directeur	<a href="mailto:f.nivoix@cen-normandie.fr">f.nivoix@cen-normandie.fr</a>
Conservatoire du littoral	Anaïg	POSTEC	Chargée de mission – Référente Estuaire de Seine et Baie du Mont Saint-Michel	<a href="mailto:A.POSTEC@conservatoire-du-littoral.fr">A.POSTEC@conservatoire-du-littoral.fr</a>
DCI Environnement	Fabien	MAYERAS	Responsable Pôle Rivières, Bassins versants milieux naturels	<a href="mailto:f.mayeras@dci-environnement.fr">f.mayeras@dci-environnement.fr</a>
DCI Environnement	Thibaud	PRIOUL	Responsable de l'agence Normandie	<a href="mailto:t.prioul@dci-environnement.fr">t.prioul@dci-environnement.fr</a>
DCI Environnement	Stéphane	MUTEL	Chef de projet	<a href="mailto:s.mutel@dci-environnement.fr">s.mutel@dci-environnement.fr</a>
DDTM 27	Zephyre	THINUS	chef du service eau et biodiversité	<a href="mailto:zephyre.thinus@eure.gouv.fr">zephyre.thinus@eure.gouv.fr</a>
DDTM 76	Guy	RENAUDIER	Animateur de la délégation interservices de l'eau et de la nature de Seine-Maritime	<a href="mailto:guy.renaudier@seine-maritime.gouv.fr">guy.renaudier@seine-maritime.gouv.fr</a>
DDTM 76	Matthieu	HONORE	Responsable Bureau des milieux aquatiques et marins	<a href="mailto:matthieu.honore@seine-maritime.gouv.fr">matthieu.honore@seine-maritime.gouv.fr</a>
Département de la Seine Maritime	Fara	CARRA-RANAIVOARISON	Chef du service ouvrages littoral et seine	<a href="mailto:fara.carra@seinemaritime.fr">fara.carra@seinemaritime.fr</a>
Département de la Seine Maritime	Laure	GERBERT-GENTHON	Chef du service gestion des espaces naturels	<a href="mailto:laure.gerbert-genthon@seinemaritime.fr">laure.gerbert-genthon@seinemaritime.fr</a>
DREAL Normandie	Melissa	MACE	Chargée de mission eaux superficielles, gestion quantitative et planification	<a href="mailto:melissa.mace@developpement-durable.gouv.fr">melissa.mace@developpement-durable.gouv.fr</a>
GIP Seine Aval	Elise	AVENAS	Directrice	<a href="mailto:eavenas@seine-aval.fr">eavenas@seine-aval.fr</a>
HAROPA - Port de Rouen	Claire	BERREVILLE	Chargée d'études - Service environnement	<a href="mailto:claire.berreville@rouen.port.fr">claire.berreville@rouen.port.fr</a>
HAROPA - Port du Havre	Natacha	MASSU	Cheffe du service environnement	<a href="mailto:Natacha.MASSU@havre-port.fr">Natacha.MASSU@havre-port.fr</a>
Maison de l'estuaire	Martin	BLANPAIN	Directeur	<a href="mailto:martin.blanpain@maisondelestuaire.org">martin.blanpain@maisondelestuaire.org</a>
Métropole Rouen Normandie	Arnaud	DELAHAYE	Adjoint au DGA, Services aux usagers et transition écologique	<a href="mailto:Arnaud.DELAHAYE@metropole-rouen-normandie.fr">Arnaud.DELAHAYE@metropole-rouen-normandie.fr</a>
Métropole Rouen Normandie	Guillaume	FRENEL	Directeur adjoint de l'Environnement	<a href="mailto:Guillaume.FRESNEL@metropole-rouen-normandie.fr">Guillaume.FRESNEL@metropole-rouen-normandie.fr</a>
Métropole Rouen Normandie	Pauline	NEVEU	Chargée d'études (PAPI) Rouen-Louviers-Austreberthe	<a href="mailto:pauline.neveu@metropole-rouen-normandie.fr">pauline.neveu@metropole-rouen-normandie.fr</a>
Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie	Christelle	STEINER	Responsable du pôle eau et biodiversité	<a href="mailto:Christelle.Steiner@pnr-seine-normande.com">Christelle.Steiner@pnr-seine-normande.com</a>
Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie	Florian	ROZANSKA	Chargé de mission Rivières	<a href="mailto:Florian.Rozanska@pnr-seine-normande.com">Florian.Rozanska@pnr-seine-normande.com</a>
Seine Normandie Agglomération	Carole	DAVID-BOLBACH	Chargée de mission Milieux aquatiques, ruissellement et inondation	<a href="mailto:cdauid@sna27.fr">cdauid@sna27.fr</a>
SEPIA Conseils	Olivier	SAURON	Chef de projet	<a href="mailto:osauron@sepia-conseils.fr">osauron@sepia-conseils.fr</a>
SEPIA Conseils	Elsa	LAGARDE	Chef de projet	<a href="mailto:el@sepia-conseils.fr">el@sepia-conseils.fr</a>
Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normandie	Albane	GUIGNARD-MARTIN	Directrice	<a href="mailto:albane.quignard@smqsn.fr">albane.quignard@smqsn.fr</a>
Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normandie	Stéphane	LEMONNIER	Chargé d'études gestion des milieux aquatiques et inondations	<a href="mailto:stephane.lemonnier@smqsn.fr">stephane.lemonnier@smqsn.fr</a>
Syndicat Mixte des Bassins Versants Caux Seine	Arnaud	ROSAN	Animateur Rivière Zone Humide	<a href="mailto:arosan@sbvcauxseine.fr">arosan@sbvcauxseine.fr</a>